

Vie familiale/Mixité des couples dont l'un des conjoints n'est pas Gabonais Vers un plaidoyer pour mettre fin aux discriminations



Photo : Frédéric Serge Long

Marie-Claire Abogue Ndong, la présidente de l'association Be Nya Mam Ye Bikondom, plantant le décor du débat.



Photo : Frédéric Serge Long

L'assistance suivant les débats.

cette situation et d'ouvrir la voie à l'élaboration d'un plaidoyer à conduire auprès du gouvernement et du Parlement que l'association Be nya Mam ye Bikondom (B.N.B) a organisé, hier, vendredi 10 mai 2019, à la Chambre de commerce de Libreville, la restitution des résultats d'un recensement des couples mixtes à Bikondom, localité du Woleu-Ntem, où 28 couples mixtes environ ont été identifiés. Mais qui donne une idée générale des difficultés vécues par ces unions. L'atelier s'est déroulé en présence de représentants d'institutions, de chercheurs, juristes, membres de la société civile, etc.

"Notre ambition est de contribuer à mettre un terme à la discrimination faite à tout Gabonais né d'un parent étranger, de certifier dès l'âge de 18 ans, sa nationalité gabonaise, ainsi qu'à toutes les difficultés vécues par les femmes de nationalité étrangère mariées à des Gabonais", a déclaré Marie-Claire



Photo : Frédéric Serge Long

Une vue des panélistes ayant animé l'atelier.

Abogue Ndong, présidente de l'association B.N.B. Selon Honorine Félicité Ntsame Allogo, épouse Nzet Biteghe, les textes sont assez corrects et donnent des droits à ces enfants, à savoir la première partie du code civil dans ses articles 38, 93 et 94, le code de la nationalité (loi n° 37/98 du 20 juillet 1999) dans ses articles 2 et 11. "Mais leur application sur le terrain pose de sérieux problèmes. D'une main, on dit que ces enfants sont des Gabonais d'origine; de l'autre, les agents publics se comportent vis-à-vis

d'eux comme des apatrides. Il est donc important que l'Etat et le gouvernement, qui ont l'initiative des textes de lois, puissent résoudre dans la pratique ce problème hautement discriminatoire", a plaidé la juriste de renom et ancien membre du gouvernement. En somme, l'association B.N.B, conformément aux recommandations formulées au cours de cette rencontre, émet le vœu de voir la législation revisitée et adaptée à la réalité d'une société ouverte au métissage, tant endogène qu'exogène.

étrangère. Sauf que, s'il y a du bonheur pour les conjoints à être unis pour le meilleur et le pire devant un officier d'état-civil ou une autorité religieuse, les choses ne se passent pas souvent de façon ordinaire au quotidien. Au lieu d'une reconnaissance juridique, ce sont, généralement, des discriminations et tracasseries de toutes sortes qui apparaissent. Surtout pour les enfants issus de ce genre de mariages qui sont contraints, dès l'âge de 18 ans, de produire un certificat de nationalité pour prouver leur "gabonité". Et les femmes étrangères mariées aux Gabonais doivent obtenir la citoyenneté au terme d'une procédure longue, onéreuse, très souvent à l'issue incertaine C'est dans l'objectif de susciter le débat autour de

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

L'association Be nya Mam ye Bikondom a réuni à cette fin, hier, à la Chambre de commerce de Libreville, des représentants d'institutions, des chercheurs, juristes, membres de la société civile, etc., pour restituer les résultats d'un recensement de ce type d'union dans le district de Bikondom, en vue de susciter un débat public et responsable autour des problèmes posés par les mariages mixtes.

LA mixité des couples dans notre pays est une réalité. Cinq mariages sur dix, de nos jours, sont le résultat d'unions entre Gabonais(e) et personne de nationalité

Petit angle

Les enfants issus des couples mixtes doivent-ils toujours faire une demande de nationalité ?

MNN
Libreville/Gabon

La question a fait l'objet d'une conférence-débat durant l'atelier de restitution des résultats d'un recensement des couples mixtes dans le Septentrion, hier à la Chambre de commerce de Libreville

"L'ACQUISITION de la nationalité gabonaise pour les enfants issus des couples mixtes". Ce thème qu'a présenté l'anthropologue Bernardin Minko mi-Mvé, a fortement retenu l'attention du public présent à la Chambre de commerce de Libreville, hier. Dans les faits, les personnes issues des unions dont l'un des



Photo : Frédéric Serge Long

Pr Bernardin Minko-mi-Mve, anthropologue, un des panélistes livrant sa communication.

parents n'est pas Gabonais subissent des discriminations entretenues par la Loi, affirme l'enseignant-chercheur. Un certificat de nationalité leur est exigé lorsqu'il s'agit d'établir des documents liés à certaines activités.

Chez les élèves par exemple, pour régler certaines situations comme obtenir une bourse ou participer à un examen, cette exigence causerait de gros problèmes. Les membres de l'ONG Be nya mam ye bi Bikondom estiment qu'il

s'agit là d'une marginalisation, et que la jouissance de la nationalité doit être un acquis pour ces enfants, car ayant au moins un parent gabonais. Le phénomène des couples mixtes se répandant davantage au Gabon, ladite association invite par conséquent l'État à trouver une solution pour permettre à ces enfants de jouir de la nationalité gabonaise dès le berceau. Pour résoudre ce problème, l'anthropologue a suggéré aux législateurs d'interroger la tradition du pays : « Il est indécent de soumettre à un être humain issu d'un père et d'une mère, le choix de la nationalité. Il y a une double filiation dans notre pays: matrilineaire et patri-

néaire. Si on s'inscrit dans cette tradition, il n'y aura pas de discrimination pour pouvoir obtenir la nationalité. » Autrement dit, en prenant, dès la naissance, la nationalité du père ou de la mère, le problème ne se poserait plus. L'ONG veut donc mettre un terme aux différentes modalités exigées à ces personnes pour l'obtention de la nationalité : « L'objectif est de dire nous sommes Gabonais, la nationalité doit être acquise automatiquement lorsqu'on a un parent gabonais. Quand un Gabonais met au monde un enfant, qu'il lui transmette sa nationalité sans condition », plaide Marie-Claire Abogue Ndong, présidente de Be nya mam ye Bikondom.

Ici et ailleurs

• Mode
Rihanna et LVMH, une marque de luxe au printemps



Photo : D.R.

Le géant du luxe LVMH, détenu par l'homme d'affaires français Bernard Arnault, a annoncé, hier, le "lancement imminent", au printemps, avec la diva de la pop Rihanna, d'une marque de luxe englobant prêt-à-porter et maroquinerie, dont le siège sera à Paris. Le groupe français, propriétaire de Dior, Louis Vuitton, Fendi et Givenchy et "Robyn Rihanna Fenty se sont associés pour créer une nouvelle maison de luxe", précise LVMH dans un communiqué.

• Cinéma
Paris, toujours capitale mondiale du film

Paris conforte sa place de capitale mondiale du cinéma, avec plus de 1.000 tournages en 2018. Un chiffre en hausse de 12% en seulement deux ans, a annoncé la Ville Lumières. Alors que le Festival de Cannes va entrer dans sa 72e édition, ce sont 1.062 tournages qui ont été réalisés en 2018 à Paris, représentant 4.095 jours de tournage. A titre de comparaison, Paris avait vu 885 tournages en 2016. Ces chiffres et ces tendances reflètent la très forte demande de contenus tant dans le domaine cinématographique que dans l'audiovisuel avec en particulier le développement exponentiel des séries, observe le communiqué.

• Lutte anti-Sida
Dernière célébration de Life Ball de Vienne

Rendez-vous glamour et excentrique de la jet-set engagée dans la lutte contre le sida, le Life Ball de Vienne sera célébré pour la dernière fois en juin, a annoncé, hier, son organisateur, Gery Keszler, évoquant une baisse de la mobilisation contre cette maladie face aux progrès de la médecine. "Nous avons atteint beaucoup dans le combat contre le sida. Ce n'est plus un arrêt de mort, mais une maladie chronique. Mais ce succès fait que paradoxalement le nombre d'alliés pour des projets anti-sida a chuté", a-t-il déclaré dans une interview à l'agence autrichienne APA. Créé en 1993 et donné dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de ville de Vienne, le Life Ball a collecté quelque 30 millions d'euros de fonds pour la lutte contre le sida depuis son lancement, selon ses promoteurs.

Rassemblés par F.S.L.